

Cugy (VD), le 11 novembre 2004

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL
Séance de l'Organe délibérant du 02 décembre 2004

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Nous avons l'avantage de vous faire part des communications municipales suivantes :

1. PERSONNEL (François Gillièron)

Réponse à la question n° 2 de la COGEST 2002

C'est avec une certaine satisfaction qu'il est possible de répondre, enfin il est vrai, à la remarque souvent répétée ayant trait au cahier des charges de notre employé Michel Boesch.

Rappelons toutefois brièvement que ce document, bien qu'élaboré en 2002 déjà, mais sans possibilité de délimiter certaines tâches en matière de circulation, en attendant, entre autres, certaines prises de position des opérations Police 2000 alors en plein développement.

L'évolution du dossier de Police 2000 a abouti à la création d'un CRPS, abréviation de :

Conseil Régional de Prévention et de Sécurité

dont nous allons directement commenter les diverses positions.

Dans le but de concrétiser la mise en œuvre d'un cahier des charges actualisé et permettant de définir le plus de tâches du cinquième processus que l'on doit pouvoir maintenant confier officiellement à une auxiliaire de police et compte tenu des éléments à notre disposition, nous avons sollicité un complément de renseignements auprès de l'autorité locale la plus apte à nous aider dans ce travail.

Le 26 novembre dernier, lors d'une séance avec M. Josef Russi, ancien chef de poste de police de la Commune d'Echallens et actuellement coordinateur administratif du CSRP, il a été décidé de solliciter immédiatement le responsable de la prévention routière, M. l'adjudant Monnet, qui, au vu de notre demande, a reçu, lundi 29 novembre dernier notre employé Michel Boesch pour un cours de Patrouilleur scolaire lui permettant ainsi de gérer la circulation dans le Commune de Cugy, à l'exception de la route cantonale réservée à la gendarmerie et dont les deux points sensibles et délicats sont munis d'une signalisation par feux tricolores depuis quelques temps. Ce cours a eu lieu et permet de confier à notre collaborateur les tâches qui ressortent du cahier des charges défini, entre autres, avec l'appui de M. Josef Russi en se basant sur le document en vigueur à Echallens.

Concernant ce cahier des charges, nous avons prévu, à l'article 6 que la part de travail nécessaire à ces tâches fera l'objet d'une évaluation régulière tenant compte, d'une part, des interventions faites, et d'autre part, des interventions prévisibles. Pour ce fait, il est nécessaire de noter le temps consacré à ces divers tâches pour déterminer le degré d'occupation. Une statistique établie par Echallens nous sert de guide sur les missions propres à l'auxiliaire de police. Toutefois, les travaux de la Commune d'Echallens sont plus étendus que ceux actuels et futurs de Cugy. En effet, cette Commune connaît, chaque jeudi des marchés publics, la notification des commandements de payer de l'OPF (que nous confions à un gendarme retraité habitant de notre Village, rémunéré directement par le dit Office), d'importantes zones de parcage réparties sur tout le territoire d'Echallens, etc.

En ce qui concerne Police 2000 particulièrement, le Groupement des Associations de Police (GAP), dont M. Josef Russi est membre du comité, va faire une information générale sur le fonctionnement de Police 2000 au début de ce mois. Nous attendons avec intérêt cette prise de position.

2. INTERÊTS GÉNÉRAUX (François Gillièron)

LAUSANNE RÉGION SECTEUR NORD

Le 27 octobre 2004, le Secteur Nord a tenu séance à Froideville et a traité des sujets suivants :

Agglomération

C'est objet est lié à l'avant-projet sommaire du Plan directeur cantonal. Il est souligné que le Canton n'a plus les moyens de privilégier de nouvelles lignes et que, pour l'instant, seules des zones desservies par les transports publics au moins toute les demi-heures sont retenues par le Canton.

Une consultation des plans de mesures OPAIR a été faite par le SEVEN. Le Secteur Nord ne fait pas partie des « pics de pollution ».

Aéroport de la Blécherette

Morrens et Romanel-sur-Lausanne sont touchés par les nouveaux horaires de vols de la Blécherette et des bruits qu'ils procurent en matière de trafic aérien et des consultations sont tenues avec les autorités cantonales.

Piscine Olympique

Des mandats sont en cours d'attribution pour étudier les localisations possibles dans la zone Dorigny-Chavannes. L'étude aura également pour but de fixer les modalités de financement.

Centre intercommunal de glace de Malley (CIGM)

La convention a été dénoncée au 31 décembre 2005 par anticipation et une étude est également en cours pour trouver un calcul de financement.

Ces objets sont suivis par le Comité de coordination de Lausanne Région et feront l'objet d'un rapport pour l'assemblée générale de 2005.

Présidence du Secteur Nord

La présidence du Secteur Nord sera assumée en 2005, par la Commune de Joux-tens-Mézery, selon le tournus instauré.

REGION DU GROS DE VAUD

Nous vous avons distribué le nouveau champ d'activité de l'Association de la Région du Gros de Vaud « Secteur public » et « Secteur privé ».

Le « Secteur public » sera réparti entre deux plate-formes « Environnement » représenté par M. Daniel Bally (Plate-forme essentiellement basée sur le traitement des déchets) et « Commune » représenté par M. François Gillièron.

3. ECOLES (Jacqueline Franzini)

Le Conseil Exécutif de l'Etablissement scolaire du Mont-sur-Lausanne, élargi aux syndicats des six communes partenaires, a décidé, à l'unanimité le 23 novembre dernier, de prévoir le rapatriement des VSB en même temps que la construction du nouveau collège sur le territoire de notre Commune. Par conséquent, nous avons envoyé au Canton le dossier mis à jour des 12 classes prévues, avec les salles annexes, ainsi que les 4 classes des VSB afin de contrôler si les salles annexes correspondent toujours pour les 16 classes prévues dans le projet. Quand nous aurons le dossier en retour du Canton, nous convoquerons la Commission de construction, puis pourrons vous présenter le préavis de ce collège.

Les six communes sont aussi solidaires, tant au niveau de la construction, que du coût du bâtiment.

4. SERVICE DES EAUX (Jacqueline Franzini)

Le problème de l'eau brunâtre n'est toujours pas résolu. Nous avons appris incidemment que le Service des eaux des Services industriels lausannois avait changé l'introduction de l'eau sur nos conduites. Nous leur avons demandé de rétablir l'ancien système, qui nous allait très bien. Il nous reste encore quelques points à résoudre, mais espérons arriver bientôt à la fin de ce gros problème. Une séance prévue cet après-midi doit donner les réponses aux 45 échantillons pris sur le réseau communal (résumé donné verbalement, l'entretien avec le Service des eaux ayant eu lieu à 16h00). Cette affaire que nous suivons attentivement.

Nous en avons ainsi terminé avec les communications que la Municipalité désirait vous donner ce soir et nous vous remercions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :

La secrétaire :

F. Gillieron

J.-M. Goumaz